

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Pioneer S.F. - EUR Commodities

Compartiment de Pioneer S.F.
Société de gestion : Pioneer Asset Management S.A.

INFORMATIONS CLÉS POUR
L'INVESTISSEUR

Catégorie E EUR capitalisation - LU0273973874

Objectifs et politique d'investissement

Objectif : il vise à accroître la valeur de votre investissement dans une perspective à moyen/long terme.

Titres en portefeuille : le Compartiment investit dans des instruments dérivés dont la valorisation est liée à des indices de marchés représentatifs des matières premières ou à des indices spécifiques à certaines matières premières. Au moins deux tiers des actifs du Compartiment seront exposés à la performance d'un indice représentatif des matières premières, qui est actuellement l'indice Bloomberg Commodity. Le compartiment investit également au moins 51% de ses actifs dans des obligations et des instruments du marché monétaire du monde entier. Au moins deux tiers des investissements du compartiment seront soit libellés en euros soit couverts en euros. Le Compartiment peut utiliser des instruments dérivés, y compris des CDS (credit default swaps), pour réduire les risques, garantir une gestion efficace du portefeuille et obtenir une exposition à divers actifs, marchés ou flux de revenus. De plus amples détails sur les indices utilisés sont fournis dans le Prospectus.

Processus d'investissement : le gestionnaire s'appuie sur sa propre analyse des niveaux de stocks de matières premières et d'autres facteurs quantitatifs pour identifier les investissements sur matières premières les plus attractifs et les moins intéressants, tout en se positionnant sur des flux de revenus permettant de réduire l'effet de baisse des indices de cours des matières premières.

Indice de référence : le Compartiment est géré par référence au Bloomberg Commodity. Toutefois, la gestion du Compartiment est discrétionnaire et le gestionnaire du Compartiment n'est pas limité par la composition de l'indice de référence.

Glossaire

Obligations : titres représentant une obligation de rembourser une dette, avec intérêts.

Matières premières : catégorie incluant les métaux, les matériaux de construction, les combustibles et les produits alimentaires.

Instruments dérivés : instruments financiers dont la valeur est liée à un ou plusieurs taux, indices, cours d'action ou autres valeurs.

Recommandé pour : les investisseurs comprenant les risques de ce Compartiment et prévoyant d'investir à moyen ou long terme.

Ceci est une catégorie de parts de capitalisation. Le revenu d'investissement est réinvesti. Les investisseurs peuvent vendre leurs parts sur demande tous les jours ouvrés au Luxembourg.

Profil de risque et de rendement



Que signifie cet indicateur de risque ?

L'indicateur de risque ci-dessus classe les bénéfices et les risques potentiels sur la base de la volatilité à moyen terme (évolution du prix estimé ou réel de la part du Compartiment sur les cinq dernières années). Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Le profil de risque et de rendement de la catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque. L'indicateur de risque du Compartiment n'est pas garanti et peut évoluer dans le temps. La catégorie de risque du Compartiment suggère qu'en tant que catégorie d'actifs, les matières premières ont tendance à être plus volatiles que les obligations ou les titres du marché monétaire. Pour les catégories de devises sans couverture, les mouvements de taux de change peuvent influencer sur l'indicateur de risque si la devise des investissements sous-jacents n'est pas la même que celle de la catégorie des parts.

Risques importants supplémentaires

L'indicateur de risque reflète les conditions de marché des dernières années et peut ne pas intégrer de manière adéquate les risques importants supplémentaires du Compartiment :

Risque de contrepartie : les parties contractantes peuvent faire défaut à leurs obligations issues de contrats dérivés conclus avec le Compartiment.

Risque de crédit : les émetteurs des obligations détenues par le Compartiment peuvent omettre de payer le principal ou les intérêts dus.

Risque opérationnel : des pertes peuvent se produire en raison d'erreurs humaines ou d'omissions, d'erreurs de traitement, d'interruptions de système ou d'événements extérieurs.

Risque lié aux instruments dérivés : les instruments dérivés créent un effet de levier dans le Compartiment et peuvent provoquer des variations dans la valeur des investissements sous-jacents, amplifiant les gains ou les pertes du Compartiment.

Frais

Frais exceptionnels prélevés avant ou après votre investissement

Frais d'entrée	4,75 %	Frais maximums pouvant être prélevés avant investissement ou avant paiement des gains de votre investissement.
Frais de sortie	Sans objet	

Frais imputés au Compartiment sur une année

Frais courants	1,13 %	Sur la base des frais de l'exercice clos au 31 décembre 2016.
----------------	--------	---

Frais imputés au Compartiment sous certaines conditions

Commission de performance	Sans objet
---------------------------	------------

Ces frais couvrent les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle de l'investissement.

Pour les frais d'entrée et de sortie vous paierez peut-être moins que les montants maximums indiqués. Veuillez consulter votre conseiller financier ou distributeur.

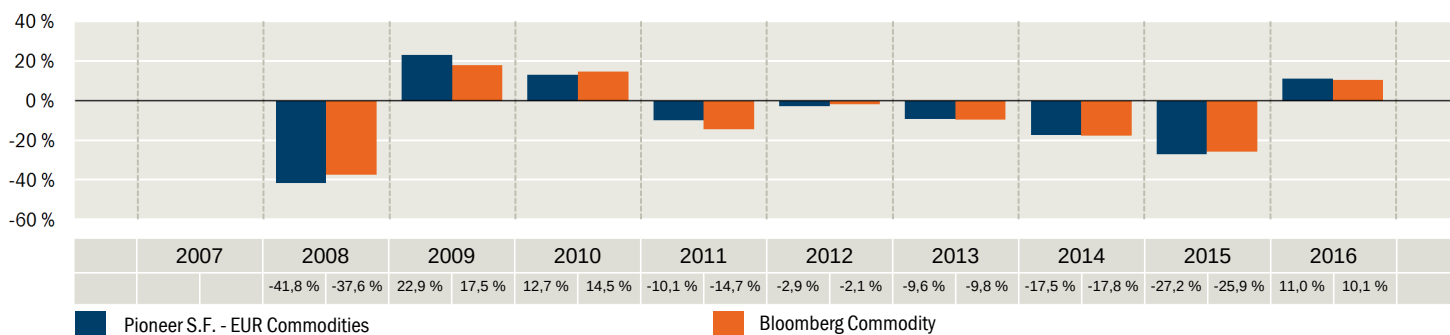
Frais courants varient d'une année sur l'autre. Cela n'inclut ni les frais de transaction du portefeuille, ni les commissions de performance.

Commission de conversion supplémentaire jusqu'à 1 % applicable lorsque les porteurs de parts convertissent d'un compartiment à l'autre.

Pour plus d'informations sur les frais, veuillez consulter le Prospectus de Pioneer S.F., disponible à l'adresse www.pioneerinvestments.eu

Performances passées

Les performances du Compartiment (en EUR) indiquées ci-dessous tiennent compte des frais courants, mais pas des frais d'entrée et de sortie. Les performances passées ne peuvent pas être considérées comme un indicateur des performances futures.



Lancement du Compartiment : 2007 Lancement de la catégorie de parts : 2007

Informations pratiques

Dépositaire : Société Générale Bank & Trust

Informations complémentaires : Des copies papier du Prospectus de Pioneer S.F., les derniers rapport annuel et semestriel, les détails de la politique de rémunération de la Société de Gestion, les documents d'informations clés pour l'investisseur ainsi que d'autres informations pratiques, y compris les derniers prix unitaires, sont disponibles en français gratuitement sur demande auprès du siège de la Société de Gestion et en ligne sur : www.pioneerinvestments.eu.

Fiscalité : le Compartiment est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. En fonction de votre pays de résidence, la législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle.

Responsabilité concernant les informations : la Société de Gestion, Pioneer Asset Management S.A., ne peut être tenue responsable d'une décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document que si celle-ci s'avérerait trompeuse, inexacte ou contraire aux parties pertinentes du Prospectus du Fonds.

Structure du fonds : le Compartiment est un compartiment de Pioneer S.F., qui est un Fonds Commun de Placement composé de plusieurs compartiments. Les actifs et les créances de chaque compartiment sont légalement séparés de ceux des autres compartiments. Le Prospectus, ainsi que les rapports annuels et semestriels de Pioneer S.F. sont préparés pour l'ensemble des compartiments.

Passage d'ordre : les modalités d'achat, de conversion ou de rachat de parts sont définies dans le Prospectus. Les porteurs de parts peuvent avoir le droit de convertir les parts qu'ils détiennent dans ce Compartiment en parts de même catégorie d'un autre compartiment de Pioneer S.F..

Autorisation : le Fonds et la Société de Gestion sont autorisés au Luxembourg et réglementés par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Siège : Pioneer Asset Management S.A., 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

Date : les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 03 juillet 2017.